

## Cabinet AZ CONSEIL

### COMITE DE PILOTAGE

#### *Compte-rendu de la réunion du 20 Décembre 2007 - Nègrepelisse*

**Mission :** Projet de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences pour les établissements du secteur médico-social en Pays Midi-Quercy

**Personnes présentes :**

Établissements :

Mme Nadia BIBIENNE, Cadre supérieure de Santé de l'Hôpital local de Caussade.  
M. Jean Bernard CALBERA, Directeur de la résidence Val de Bonette.  
Mme Karima DURAND, Directrice MAS Les Capucines.  
Mme Valérie POUGET-GAZUT, Directrice de la Résidence Septfontoise.

Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy :

M. Jean CAMBON, Président du Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy.  
M. Jacques TABARLY, Communauté de Communes du Quercy-Caussadais.  
M. Philippe DARBOIS, Directeur du Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy.  
Mme Sarah PARAJON, Chargée de mission du PLIE du Pays Midi-Quercy.  
M. Christophe TYACK, Coordonnateur SAG, du PLIE du Pays Midi-Quercy.  
Mme Valérie CASTEX, Chargée de relations des entreprises PLIE Midi-Quercy.  
M. Jean-Paul PAISANT, Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy.

Institutions :

Mme Marie-Claude NEGRE, Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Tarn et Garonne.  
Mme Véronique TABARLY, Responsable du Service Sanitaire et Social au Conseil Régional Midi-Pyrénées.  
Mme. Fatima RAFIK, Bureau Territorial Emploi Formation Région Midi-Pyrénées.  
M. Pascal BARAT, D.G.S Nègrepelisse.  
M. Marc GISBERT, responsable RMI, Direction de la Solidarité Départementale, Conseil Général 82.

Organismes :

Mme Sonia BARBOSA, EREF CCTVA.  
Mme Chantal HEBERT, EREF CCQC.  
Mme Catherine ROUGET, Chargée de Projet Départementaux ANPE.  
Mme Catherine CASTELLI, Conseillère ANPE.  
Mme Rita DI GIOVANNI, Chargée de mission MIDACT.  
Mme Sylvie LATREILLE, Coordinatrice DAME AFPA.

Cabinet AZ Conseil :

Sandra FASTRE - Ergonome  
Anne AGUILERA - Géographe  
Brigitte SERIEYS - Ergonome.

**Personnes excusées :**

Monsieur MASSAT- Président de la communauté des communes du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron  
Monsieur PEZOUS - Président Communauté de communes du Quercy Vert  
Monsieur COLLIN -Président Communauté de communes du Quercy Caussadais  
Madame SALOMON - Conseillère Régionale de Midi-Pyrénées, Présidente de la MCEF MDE du Pays Midi-Quercy  
Monsieur MALVY- Président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées  
Monsieur DEBRE – Directeur de la DDASS

Madame CORDO- Directrice du Domaine de POUSINIES  
Madame CIRRODDE – EHPAD Maison de retraite Les Causeries de Laguépie  
Monsieur FLORIOT – Directeur de la Maison retraite St Antonin Noble Val  
Madame MILLON - ARSEEA Résidence Bordeneuve

## **Ordre du jour : Restitution du rapport final**

1. Rappel des principaux constats de l'état des lieux.
2. Proposition d'un Plan d'Actions articulé autour de 3 axes :
  - . Logique de mutualisation,
  - . Offre de formation qualifiante,
  - . Communication.

---

En préalable à la restitution de la dernière phase de la mission, il a été présenté à l'assemblée un rappel des principaux constats issus de la première phase « État des lieux », ainsi que la méthodologie mise en place pour réaliser la deuxième phase «Élaboration du Plan d'actions ».

### **Présentation du Plan d'Actions**

#### **AXE 1 : METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE DE MUTUALISATION POUR LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX DU TERRITOIRE.**

**L'ensemble des établissements** ont validé les constats exposés et soulignent l'intérêt qu'ils portent à l'action proposée. Selon eux, cette démarche de mutualisation pourrait effectivement contribuer à mieux répondre à leur problématique de recrutement de personnel qualifié. Cependant, ils expriment quelques inquiétudes quant à la mise en place concrète de la structure du fait des questions qu'elle soulève en termes:

- . D'organisation précise de son fonctionnement,
- . De son coût,
- . De l'adhésion des Directions Générales des structures associatives (quel intérêt au regard des démarches entreprises en matière de GPEC.).

Par rapport à cette action et aux freins exprimés par les responsables d'établissements, plusieurs déclinaisons opérationnelles ont été émises :

- ▶ **Une réunion de travail sera organisée avec Valérie Schneider, Responsable du GEMIP (Fédération des Groupements d'Employeurs de Midi-Pyrénées) afin d'obtenir des réponses précises quant aux possibilités de création d'un Groupement d'Employeurs.**
- ▶ Un approfondissement de la réflexion sur les axes de la mutualisation et, notamment,
  - la possibilité de limiter l'objet même de la mutualisation à un seul objectif afin de favoriser un démarrage progressif et mesuré de la structure ;
  - l'option d'initier la démarche de mutualisation avec les premiers établissements volontaires et d'intégrer les autres établissements en cours de démarche, lorsqu'ils seront prêts et souhaiteront adhérer au projet.
- ▶ Un partenariat avec la DDASS 82 doit être formalisé afin d'échanger sur les Groupements Coopératifs Sanitaires et Médico-Sociaux. Cela pourrait également permettre de prendre connaissance des résultats de l'enquête ministérielle actuellement en cours.

Par ailleurs, il a été souligné l'existence de Groupements Coopératifs permettant à des établissements de mutualiser certaines activités (blanchisserie, entretien...). Cependant, les Groupements Coopératifs existants ne ciblent pas la mutualisation de l'emploi, mais se centrent plutôt sur des démarches de coopération autour de certaines activités ; cela peut entraîner des mises à disposition de postes, mais on est loin de l'objectif poursuivi ici qui vise à mutualiser l'emploi et le recrutement. En cela, le plan d'actions proposé est novateur.

## **Le point de vue des institutions présentes.**

- ▶ La représentante de la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP 82) a proposé de participer à cette action en accompagnant les établissements dans leur réflexion pour la mise en œuvre d'un Groupement d'Employeurs.
- ▶ La représentante du Service Formation Sanitaire et Social du Conseil Régional de Midi-Pyrénées a proposé d'élargir cette démarche de mutualisation aux structures d'aide à domicile et du moins de mettre en place des passerelles avec le secteur de l'Aide à Domicile.

Le débat faisant suite à cette proposition a abouti à la nécessité d'affiner le travail entrepris quant à la faisabilité d'un groupement avant de l'élargir à d'autres secteurs professionnels.

## **AXE 2 : DÉVELOPPER LE NIVEAU DE QUALIFICATION DES SALARIÉ-E-S ET DES DEMANDEURS D'EMPLOI.**

**Actions 1, 2 et 3 : Organiser des journées d'informations à destination des salarié-e-s. Renforcer les modes d'accompagnement pour les parcours VAE et qualifiants. Proposer une offre de formation qualifiante d'aide-soignante (DEAS) sur le Pays Midi-Quercy.**

Augmenter le potentiel humain susceptible de répondre à l'offre d'emploi des établissements est l'objectif visé. Deux démarches à engager :

- ▶ Ouvrir des négociations avec la DRASS et les DDASS du 82, 81 et 46 afin d'augmenter le nombre de places pour le diplôme d'aide-soignante, et notamment la place faite aux candidats du territoire s'inscrivant en formation initiale ou en VAE.
- ▶ **Envisager la mise en place d'une formation DEAS sur le territoire ou en proximité.**

Les démarches VAE sont longues et coûteuses, non pas uniquement du point de vue financier mais aussi du point de vue de l'investissement personnel qu'elles nécessitent au regard des exigences et des difficultés à obtenir l'ensemble des modules nécessaires à la validation du DEAS. De ce fait, il est nécessaire de renforcer les démarches d'accompagnement des salariés ou des demandeurs d'emploi souhaitant engager une démarche VAE.

Il est également indispensable de favoriser les parcours longs de formation, et notamment de faire le point sur les savoirs de base afin d'ouvrir l'offre d'emploi à venir au plus grand nombre et de pouvoir aider tout demandeur à acquérir le niveau souhaité pour réussir son projet de qualification.

La Région signale qu'elle octroie des bourses pour les étudiants de la formation DEAS et qu'elle a mis en place un principe de gratuité sur ce diplôme, ce qui peut permettre aux demandeurs d'emploi, notamment, de suivre cette formation.

### **Conclusion :**

- ▶ Le débat a été clôturé sur la proposition d'organiser une deuxième réunion pour approfondir les suites à donner pour chaque action proposée compte tenu de l'intérêt porté aux thématiques abordées et de la richesse des discussions qu'elles engendrent.
- ▶ M. Cambon Jean a précisé que le rôle du SM PMQ a été de cerner les problématiques en engageant l'étude réalisée avec le concours d'Az Conseil. Il s'agit à présent que chaque organisme directement concerné prenne en main les propositions d'actions formulées. De fait, la MCEF/MDE du PMQ semble toute désignée pour prendre certaines études de préfigurations ou coordinations d'actions proposées.
- ▶ M. Tabarly, confirme ces propos, en rappelant que c'est un axe important de la MCEF/MDE, et qu'elle doit donc naturellement prendre la suite de cette initiative en coordonnant les partenaires à mobiliser, notamment sur les aspects formations et sensibilisation évoqués. (axe 2 et 3).